

Madame, Monsieur,

**Le handicap, la maladie, les accidents de la vie, le grand âge sont autant de causes qui peuvent rendre un de nos proches vulnérable au point qu'il ne puisse agir seul dans son intérêt. La France compte désormais plus de 800 000 personnes sous mesure de protection, la moitié est exercée par les familles.**

De nombreuses questions se posent alors autour de l'opportunité d'intervenir, de la forme de cette intervention, des démarches à accomplir et de leurs conséquences.

Les services de soutien aux aidant familiaux, ainsi que les travailleurs sociaux, recueillent quotidiennement les questions des proches :

- « Quelles démarches dois-je accomplir ? »
- « Pourquoi demander une mesure de protection ? »
- « Que va me demander le juge ? »
- « Que se passera-t-il quand je ne serai plus là ? »

**Pour échanger sur ces problématiques, nous vous invitons :**

**Le jeudi 23 juin 2022 de 16h00 à 18h00**

## **Au Webinaire : Soutenir les familles dans l'accompagnement de leur proche vulnérable**

En partenariat avec le centre hospitalier Max Fourestier de Nanterre, l'AT92 et l'UNAFAM 92.

Ce Webinaire vous est proposé dans le cadre d'un projet « Pépinière des territoires » soutenu par l'ANAP qui a pour ambition de mettre en réseau les différents acteurs concourant à la prise en charge et l'accompagnement d'un proche présentant des troubles psychiques. Plusieurs structures et dispositifs sont à l'initiative de ce projet : CASH de Nanterre (Hôpital Max Fourestier), EPS Roger Prévot, AT 92, UNAFAM, DAC 92 Nord.

Mais les questions soulevées concernent l'ensemble des familles, que leur proche souffre de troubles psychiques, de maladie mentale ou d'altérations liées à l'âge.

### **POUR PARTICIPER A LA REUNION ZOOM LE JOUR J CLIQUEZ ICI :**

<https://mgas.zoom.us/j/89699701242?pwd=VGt5L24xV3h6N0tCVmZDY2Q5dHRidz09>

ID de réunion : 896 9970 1242

Code secret : 077910

Une seule touche sur l'appareil mobile

+33170372246,,89699701242#,,, \*077910# France

+33170379729,,89699701242#,,, \*077910# France

Composez un numéro en fonction de votre emplacement

+33 1 7037 2246 France

+33 1 7037 9729 France

+33 1 8699 5831 France

ID de réunion : 896 9970 1242

Code secret : 077910

Trouvez votre numéro local : <https://mgas.zoom.us/j/khaODBewq>

Participer via Skype Entreprise

<https://mgas.zoom.us/skype/89699701242>

## PROGRAMME DETAILLE :

- Introduction : **Mme Laure MOLINS**, Responsable d'équipe à l'AT 92 (16h – 16h05)
  
- 1. Interventions des magistrats sur les inquiétudes des familles, sur l'anticipation et l'opportunité d'une mesure de protection : **Mme Viviane BRETHENOUX**, Vice-Présidente des Contentieux de la Protection, Chargée de l'administration ; **et Mme Audrey GOUBIL**, Vice-Présidente Chargée des Contentieux de la protection – Tribunal de proximité de Boulogne-Billancourt (16h05 – 16h20)
  
- 2. Présentation des principales mesures de protection : **M. Franck PRIET**, Directeur de l'AT 92 (16h25 – 16h35)
  
- 3. Présentation pratique d'une demande de mise sous mesure de protection : **M. Sid Ali GHANEM**, Travailleur Social au CASH de Nanterre (16h40 – 16h55)
  
- 4. Retour d'expérience de **M. Michel CORTIAL**, bénévole à l'UNAFAM 92, dans la réflexion et la mise en œuvre d'une mesure de protection pour un proche handicapé psychique (17h00 – 17h10)
  
- 4. Présentation du dispositif ISTF (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux et aux Familles) : **Mme Anne DESLANDES**, Déléguée MJPM (17h15 – 17h25)
  
- 5. Retour d'expériences des familles ayant sollicité le service gratuit de soutien aux aidants (ISTF) – **Mme NDOULA, M. RAZAVIZADEGAN** (17h30 – 17h45)
  
- Echanges (17h45 – 17h55)
  
- Conclusion : **M. Franck PRIET**, Directeur de l'AT 92 (17h55 – 18h00)

Nous espérons vous retrouver nombreux.

**L'équipe projet**